ROZOY FLASH

21 février 2014 N°133

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 31 janvier 2014

La séance du Conseil Municipal du 31 janvier, présidée par Nicolas FRICOTEAUX, Maire, débute à 19h30, salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Sont présents :
- José FLUCHER,
- Jean-Pierre GARD,
- Frédéric QUIGNON,
- Xavier BOULANDE,
- Sandrine CHARLIER,
- Jean-René DURTETTE,
- Nathalie FLUCHER,
- Dominique LECLERCQ,
- Marie-Agnès MARCHAND,
- Sylvain POULAIN,

Absents excusés :
- Jean-Marie THOUANT, pouvoir à Dominique LECLERCQ
- Jeany MAIZIERES, pouvoir à Sandrine CHARLIER
- Claude MONARQUE.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Adhésion FRESNOY-LE-GRAND à l'U.S.E.D.A.,
- Renouvellement contrat CUI-CAE,
- Création d'un contrat CUI-CAE,
- Mise à disposition de personnel au S.I.E.M.P.P.R.,
- Adhésion à la SPL-XDEMAT,
- Convention Département pour travaux sur RD 946,
- Programme d'investissement radar pédagogique,
- Questions diverses.

Après avoir adopté le compte-rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal procède à l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

Secrétaire de séance : Marie-Agnès MARCHAND

DELIBERATIONS

ADHESION FRESNOY-LE-GRAND A L'USEDA

Le Conseil Municipal décide d'accepter la demande d'adhésion de la commune de FRESNOY-LE-GRAND à l'Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne (U.S.E.D.A.).

RENOUVELLEMENT CONTRAT CUI-CAE

Il est décidé de renouveler le contrat CUI de Mme Claudine DUPONT, pour une durée de 8 mois, à compter du 16 mars 2014.

CREATION D'UN CONTRAT CUI-CAE

Le Conseil Municipal crée un poste en CUI-CAE, d'une durée de travail hebdomadaire de 20 heures, pour 1 an, à compter du 1er février 2014.
Ce poste sera occupé par Mme Angélique CHORLET.

MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL AU S.I.E.M.P.P.R.

M. José FLUCHER, maire-adjoint, est autorisé à signer la convention de mise à disposition au Syndicat Intercommunal des Ecoles Maternelle et Primaire du Pays Rostand de Mme Angélique CHORLET.
Celle-ci, titulaire du B.A.F.A., est appelée à intervenir à l'école maternelle ainsi qu'à la cantine scolaire.

ADHESION A LA SPL-XDEMAT

M. le Maire expose à l'assemblée la nécessité d'utiliser la dématérialisation lors des appels d'offres ainsi que pour la transmission des actes administratifs, en Préfecture notamment.

Dans ce cadre, afin de pouvoir bénéficier de conditions très avantageuses, il est décidé d'adhérer à la société publique locale SPL-XDEMAT, compétente pour fournir des prestations liées à la dématérialisation.

Une participation de 15,50 € est prise dans cette société, composée de collectivités publiques (départements de l'Aube, de la Marne, des Ardennes et de l'Aisne notamment).

CONVENTION DEPARTEMENT POUR TRAVAUX SUR RD 946

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention à passer avec le Département de l'Aisne pour des travaux de drainage, route de Fraillicourt, au-dessus du bâtiment de M. DELOFFRE.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT RADAR PEDAGOGIQUE

Le budget primitif 2014 n'étant pas encore voté, il est décidé d'affecter, par anticipation, au chapitre des investissements, l'acquisition d'un radar pédagogique (rue d'Aigle), pour un montant H.T. de 1 583,42 €.

QUESTIONS DIVERSES

VITRAUX CHAPELLE NOTRE DAME

M. le Maire informe qu'une subvention de 3 644,76 €, dans le cadre du FEADER (fonds européens), avait été accordée à la commune pour le changement des vitraux de la chapelle du cimetière.

Le coût total de l'opération, d'un montant de 18 127,96 € HT, est ainsi subventionné à hauteur de 80%.

De plus, l'association « Les Amis de Rozoy et de sa Collégiale » participant pour 2 500 €, le reste à charge communal sera donc de 1 125,60 €.

TRAVAUX CHEMINS

Jean-Pierre GARD, adjoint délégué aux Affaires Rurales, fait état des travaux d'arasement et de plantations de haies réalisés dans différents chemins communaux.

Ces interventions permettent de maintenir les chemins ruraux en état, tout en rappelant les limites et en confortant le caractère thiérachien de notre commune.

VESTIAIRES STADE MUNICIPAL

M. le Maire informe que l'état des vestiaires du stade municipal impose une intervention rapide, notamment au niveau des vestiaires « visiteurs ».

Par conséquent, des travaux de réhabilitation seront rapidement menés par les employés municipaux, ce qui en atténuera le coût.

Lors du tour de table, le problème du stationnement dans la rue de Cernival, à coté de la boulangerie, est évoqué ainsi que **l'abandon de fleurs fanées devant la chapelle du cimetière** et le mauvais réglage de l'éclairage public à APREMONT.

Par ailleurs, M. le Maire intervient sur la situation sociale dans le Canton, avec, notamment, la fermeture prochaine annoncée de l'usine KERRY (AROMONT) à LISLET.

Après avoir programmé la réunion de la Commission Information, la séance est levée à 20h30.

INFORMATIONS GENERALES

Campagne de dératisation

Il est décidé de programmer une campagne de dératisation du lundi 3 au vendredi 14 mars 2014.

Du blé empoisonné est disponible gratuitement en mairie.

Merci à chacun de bien vouloir participer à cette action de salubrité publique.

Collecte des encombrants

Un ramassage des encombrants aura lieu dans la commune le mercredi 12 mars 2014, à partir de 8h00.
Il est conseillé de sortir vos encombrants la veille au soir.
Attention, ne seront enlevés que les ferrailles, métaux et encombrants (canapé, TV, gazinière...)
Pas de poubelles ménagères !

Elections municipales - IMPORTANT

Les élections municipales auront lieu les dimanches 23 (1er tour) et 30 mars (2ème tour) prochains.
Des changements importants sont à prendre en compte.
En premier lieu, la commune de ROZOY-SUR-SERRE comptant plus de 1 000 habitants, **il n'est désormais plus possible de panacher,** c'est-à-dire de rayer ou d'ajouter des noms sur les listes qui doivent être complètes (15 noms) et paritaires (8 hommes-7 femmes ou 8 femmes-7 hommes).
Tout nom rayé entraînera la nullité du bulletin.
Par ailleurs, les électeurs désigneront, en même temps que leurs conseillers municipaux, leurs conseillers communautaires (4 plus 1 délégué complémentaire) qui les représenteront à la Communauté de Communes « Les Portes de la Thiérache ».
Enfin, il sera désormais obligatoire de présenter une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis, carte vitale avec photo…) au moment de voter.

FOYER RURAL DU PAYS ROSTAND
RANDONNÉES PÉDESTRES

CALENDRIER 1er SEMESTRE 2014

Samedi 22 février 2014	**Mardi 8 avril 2014**	**Samedi 24 mai 2014**
Mardi 11 mars 2014	**Samedi 26 avril 2014**	**Mardi 10 juin 2014**
Samedi 22 mars 2014	**Mardi 13 mai 2014**	**Samedi 28 juin 2014**

Départ à 14 h 00 place de l'Europe à Rozoy sur Serre
Gratuit pour les adhérents – 2,00 € pour les non adhérents

THEATRE - MANDY COMEDIE

Quand la Chine téléphonera

Le samedi 22/02/2014 à 20h30 et le dimanche 23/02/2014 à 14h30
Salle des fêtes de ROZOY-SUR-SERRE

Une comédie en 2 actes de Patricia LEVREY.
Personnages : 3 femmes et 2 hommes. Durée : 1h30

Cette pièce de boulevard use de tous les moyens possibles pour faire rire. L'histoire est assez originale: ici pas de mari trompé. Mais 2 sœurs loufoques qui se retrouvent malgré elles mêlées à un trafic de drogue et à un espionnage industriel. Ajoutez à cela une rencontre amoureuse saugrenue et un ami à l'humour ravageur et le tour est joué. Cette pièce est pleine de rebondissements et tient le spectateur en haleine jusqu'à la dernière minute.

Tarif plein 8 € et réduit 6€ (enfants de moins de 11 ans)
Ouverture des portes 30 minutes avant les horaires indiqués
Réservation possible au 06.04.13.89.33
« Mandy Comédie », sous l'égide de l'Association Educative et Culturelle du Sissonnais, regroupe une troupe d'adultes pour jouer du théâtre de boulevard.

CIRCUIT CINEMA – Mercredi 26 février 2014 à 16h

Salle des fêtes de ROZOY-SUR-SERRE

Séance en 3D
LE MANOIR MAGIQUE

Genre : Animation
A partir de 6 ans
Date de sortie : 25 décembre 2013
Durée : 1h25min

Synopsis

Tonnerre, un jeune chat, a été abandonné par sa famille.
Seul et perdu, il trouve refuge dans un mystérieux manoir appartenant à Lorenz, un magicien retraité.
Très vite, Tonnerre se sent comme chez lui dans cette maison enchantée, remplie de petits personnages aussi étranges qu'amusants...
Mais lorsque son hôte, Lorenz, est envoyé à l'hôpital, son neveu essaie par tous les moyens de vendre la maison sans que son oncle ne s'en aperçoive.
C'est alors que Tonnerre a une idée des plus surprenantes : transformer leur manoir en maison hantée !
La résistance s'organise avec l'aide de ses petits compagnons.

Tarif normal : 5,50 €
Tarif réduit : 3,50 € (-16 ans, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi)

MARDI 4 MARS 2014 à 19H30

MARDI GRAS RECREATIF

Salle des fêtes de Rozoy-sur-Serre

Entrée gratuite

avec JO CARIOCA

Super spectacle

Show pétillant, énergique et drôle

Crêpes offertes, maquillage pour les enfants qui peuvent venir déguisés !

Organisé par la paroisse Notre Dame de l'Espérance